DÉCEMBRE 2024 - NUMÉRO 64



## LETTRE D'INFORMATION

Bulletin d'information mensuel de Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie



## BUDGET 2025: J'AVAIS OBTENU DES AVANCÉES MAJEURES POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES!

Le 4 décembre dernier s'est ouvert au Sénat l'examen de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » du projet de loi de finances pour l'année 2025 qui s'est tenue dans un contexte économique et budgétaire inédit et sur fond d'instabilité politique majeure.

Dans un contexte marqué par une dette colossale (près de 3 300 milliards d'euros), ce ne sont pas moins de 5 milliards d'euros de prélèvements sur les collectivités qui étaient initialement prévus.

J'ai travaillé sur la rédaction d'une quarantaine d'amendements qui poursuivent tous le même objectif : améliorer vos conditions d'exercice et vos marges de manœuvre. Parmi ces derniers, je tenais à vous informer des mesures que j'ai portées sur le texte et qui ont été adoptées :

- la suppression de l'article 64 du projet de loi de finances, qui prévoyait la création d'un fonds de précaution de 3 milliards d'euros (appelé également fonds de résilience des finances locales ou fonds de réserve au profit des collectivités territoriales). Ce dispositif aurait imposé un prélèvement massif sur les 450 plus grandes collectivités, soit celles dont les dépenses de fonctionnement dépassent 40 millions d'euros. Ce prélèvement, plafonné à 2 % des recettes réelles de fonctionnement, aurait impacté directement vos budgets dès 2025. Grâce à l'amendement que j'ai porté et fait adopter, cette menace a été écartée, préservant ainsi vos ressources et garantissant une plus grande stabilité budgétaire pour nos territoires.
- Un autre amendement majeur que j'ai fait adopter vise à préserver l'équilibre dans la répartition des dotations de péréquation (DSU, DSR, DNP), en évitant une transition brutale dans l'application des nouvelles modalités de calcul de l'effort fiscal des communes. Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les modalités de calcul de cet effort fiscal, qui déterminent une part essentielle de la répartition des dotations, ont été redéfinies à l'aide d'un mode de calcul qui créait localement des difficultés.

Le projet de loi de finances 2025 prévoyait de passer directement à 40 % d'application du nouveau calcul dès l'an prochain. Un passage brutal de 10 % à 40 % qui aurait causé des pertes importantes de dotations pour de nombreuses communes, déjà impactées par le gel de la DGF, qui réintroduira des baisses individuelles pour une part significative d'entre elles. Mon amendement a ainsi permis d'obtenir une étape intermédiaire en 2025, avec une application limitée à 20 %.

• En ce qui concerne le pacte de stabilité pour les communes nouvelles, j'ai obtenu l'adoption d'un amendement permettant le maintien du montant perçu au titre de la dotation de solidarité urbaine pour les communes nouvelles ayant dépassé les 10 000 habitants, si leur population repasse en dessous de ce seuil.

Toujours en lien avec les dotations, j'ai œuvré pour davantage de simplification administrative, notamment en matière d'obtention de subventions de l'Etat en faisant adopter deux amendements visant à améliorer le fonctionnement de la commission départementale DETR.

Au cours de mes travaux, j'ai fait d'autres propositions qui n'ont, hélas, pas obtenu de suite favorable, ce que je regrette. Cependant vous pouvez trouver le détail de ces propositions <u>au lien suivant</u>.

En conclusion, il me parait important de vous dire que le contexte politique a lourdement pesé sur l'examen du projet de loi de finances pour l'année 2025. La motion de censure votée le même jour à l'Assemblée nationale a entraîné la démission du gouvernement Barnier et l'interruption des débats budgétaires. Cette situation inédite aura des conséquences graves pour nos collectivités.

Je garde toutefois l'espoir que le prochain gouvernement reprendra le texte au stade où il s'est arrêté, préservant ainsi les amendements adoptés.

Retrouvez l'intégralité de la vidéo de mon intervention dans l'hémicycle <u>au lien suivant.</u>

### **BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE!**

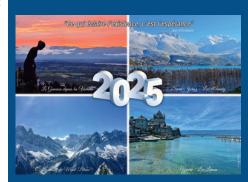
Je profite de cette dernière lettre d'information de l'année 2024, pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous présente également mes plus sincères vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vousmêmes et tous ceux qui vous sont chers.

Que 2025 nous donne la force de surmonter les défis de notre temps et stimule en nous la volonté de construire un monde meilleur!

En espérant avoir le plaisir de vous retrouver très prochainement, Bien sincèrement.

Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie



# #SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

• Cérémonie de la Sainte Barbe au Centre de secours principal d'Annecy.



Inauguration du magnifique marché de Noël de Thonon-les-Bains, à découvrir jusqu'au 3 janvier.



• Rencontre avec les maires de la cinquième circonscription, à l'invitation de ma collègue Anne-Cécile Violland, dans la magnifique commune de Thollon-Les-Mémises.



• Réunion d'information relative au projet de liaison autoroutière A412 entre Thononles-Bains et Machilly. Je suis particulièrement heureuse de voir ce projet pour lequel je me suis toujours beaucoup investie se concrétiser.



• J'ai pris part à une matinée de travail consacrée aux enjeux de défense au 27ème Bataillon de chasseurs alpins réunissant les acteurs de la Défense (gouverneur militaire, représentants du ministère des armées...) et les nombreux industriels haut-savoyards qui travaillent pour ce secteur éminemment stratégique.



Alors qu'une grave crise politique touche notre pays, je condamne cette alliance des extrêmes, dangereuse pour notre pays, cette alliance contre nature du

Rassemblement National à un parti antisémite qui défendait, il y a encore quelques jours, une loi visant à abolir le délit d'apologie du terrorisme..

Dans la période de grande incertitude que nous vivons, notre pays a plus que jamais besoin de stabilité. Une stabilité économique, financière et institutionnelle.



Voter une motion de censure revient à plonger le pays dans l'inconnu dont les premières victimes seront bien évidemment les français.

L'intérêt du pays, ce n'est pas le saut dans l'inconnu ou la stratégie du pire.

L'intérêt du pays, c'est la stabilité et l'apaisement.

Je souhaite rendre un hommage tout particulier à Michel Barnier qui, en dépit des nombreuses difficultés et de la situation chaotique du pays, a su remplir son rôle de Premier Ministre avec sérieux, pragmatisme et ouverture.

### NON A LA TRANSITION DE GENRE POUR LES MINEURS!

Par un communiqué de presse du 12 décembre dernier, la Haute Autorité de santé s'est dite prête à proposer une forme de service public de la transition de genre. Elle a formulé notamment le souhait de mettre en place un accès gratuit pour tous à la transition de genre, à partir de 16 ans, entièrement prise en charge par l'assurance maladie et pouvant même conduire à déchoir les parents de leur autorité parentale en cas de refus



Je conteste vivement cette nouvelle position honteuse, scandaleuse et idéologique de la Haute Autorité de Santé, à rebours des préconisations des spécialistes et des décisions de très nombreux pays d'Europe.

Il est urgent de stopper cette idéologie dévastatrice pour notre jeunesse alors que notre système de santé a bien d'autres priorités à gérer et qu'il est déjà à bout de souffle dans bien des domaines vitaux ...

## **DÉPLACEMENT DE YAËL BRAUN-PIVET EN HAUTE-SAVOIE**

J'étais aux côtés de Madame Yaël Présidente Braun-Pivet. l'Assemblée nationale à Thonon-les-Bains, lors de la rencontre de femmes remarquables dans leur domaine de compétence (chef pompier, élues....). d'entreprise. Nous avons ensuite inauguré le pôle des violences intra-familiales au Tribunal de Thonon.



## A LA RÉGION

• Merveilleux festival des Flottins d'Evian

À découvrir jusqu'au 4 janvier ! Bravo à tous les acteurs, bénévoles et professionnels ainsi qu'à la commune d'Evian qui contribuent à la réussite de ce festival unique au monde depuis 18 ans ! La Région Auvergne-Rhône-Alpes est fière de vous accompagner!



Inauguration du nouvel espace "bibliothèque - espace intergénérationnel" à Sevrier

Un grand bravo au Maire, son conseil municipal ainsi qu' au personnel de l'établissement pour ce nouvel équipement, lumineux et coloré, qui accueille tous les publics, avec des livres adaptés à tous les âges et niveaux de lecture et qui a bénéficié du soutien de la Région.





